

4. Ces pourcentages constituent une moyenne calculée sur les années 1993 à 1997
5. Chantal Zoller, « The Challenge of Internationalisation in Higher Education. The Response of the Université Libre de Bruxelles », *Higher Education Management*, vol. 6, n° 1, 1994, p. 41-49.
6. Le CEMUBAC deviendra, en 1975, le Centre scientifique et médical de l'Université Libre de Bruxelles pour ses activités de coopération, un changement de titre qui reflète la volonté d'étendre son rayon d'action au-delà de l'Afrique centrale. Aujourd'hui, le CEMUBAC travaille aussi au Viêt-nam, au Laos, au Cambodge et en Thaïlande. Pour un historique du développement de la politique de coopération de l'ULB, voir H. Hasquin, « La coopération internationale », dans André Uytendaele et Andrée Despy-Meyer, *op. cit.*, p. 457-462.

L'ENSEIGNEMENT DE LA FRANCOPHONIE

MICHEL TÊTU

Université Laval

Directeur de *L'année francophone internationale*

Depuis une vingtaine d'années, les universités des cinq continents offrent des cours sur la francophonie et mettent petit à petit sur pied des programmes, cela à une vitesse accélérée depuis les années 90. Le mot « francophonie » ne dérange plus comme il le faisait naguère, alors que pendant longtemps on n'osait pas l'employer, préférant parler par périphrases. C'est une première constatation de base.

On avait créé en 1961 l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF), puis l'Association internationale des parlementaires de langue française (AIPLF), en 1967, et bien sûr l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), le premier organisme officiel intergouvernemental, en 1970. Lorsqu'on réussit à regrouper en Sommet les dirigeants de la Francophonie en 1986, on eut recours officiellement encore à une longue périphrase : Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français. M. Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française, proposa au Sommet de Maurice en 1993 de remplacer « ayant en commun l'usage du français » par « ayant le français en partage ». Cela lui paraissait plus élégant — moins commun! — et plus généreux. Mais récemment, l'influence des médias et le développement du langage électronique ramassé et efficace eurent raison

de ces appellations. En 1986, le mot Francophonie était entré dans les médias pour rendre compte de la politique. Dix ans après, les politiciens n'ont plus peur du mot, ils l'acceptent officiellement et le mot se généralise à tous les niveaux.

À Hanoi, en novembre 1997, les chefs d'État et de gouvernement réorganisèrent les structures de la Francophonie, lui donnant une orientation politique et décidant de la création d'un Secrétariat général de la Francophonie; ils nommèrent secrétaire général de la Francophonie M. Boutros Boutros-Ghali, ancien secrétaire général de l'ONU, qui est en train de regrouper l'ensemble de la structure officielle sous l'appellation d'Organisation internationale de la Francophonie. Dans la foulée, l'ACCT est devenue l'Agence de la Francophonie. Les parlementaires ne voulant pas être en reste, constituèrent l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, qui succède à l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française (AIPLF). Et l'AUEPLF, tentée d'abord de s'appeler Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche a décidé, à son assemblée générale de Beyrouth en avril 1998, de devenir l'Agence universitaire de la Francophonie. Quant à la prochaine Conférence des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra à Moncton en septembre 1999, elle devient de plus en plus ouvertement et simplement le 8^e Sommet de la Francophonie.

La langue française continue d'évoluer, l'étude de la Francophonie en fournit ainsi une preuve vivante. Cela ne l'empêche pas de garder ses subtilités. Elle nous invite, par exemple, à faire la différence entre Francophonie et francophonie, la première désignant le regroupement officiel des pays, gouvernements et instances nationales utilisant la langue française; la deuxième désignant l'ensemble des locuteurs utilisant le français dans leur vie quotidienne ou leurs communications.

L'enseignement universitaire varie donc selon que l'objet d'étude est la Francophonie (histoire, sciences politiques), la francophonie (linguistique, littérature) ou les deux (sociologie, anthropologie voire géographie). C'est peut-être du côté de la littérature que l'on s'y inté-

resse le plus. La qualité des auteurs, la reconnaissance internationale de plusieurs d'entre eux et la constitution d'associations d'études régionales (études canadiennes, africaines, maghrébines, etc.) ont profité à la diffusion et à l'étude des principales littératures francophones. Mais les modifications statutaires de la Francophonie entraînent des études de politologues et le débat sur la féminisation des titres qui a perturbé la France au printemps dernier aura, lui, de l'influence sur la linguistique.

Il ne convient pas ici de faire le bilan systématique des enseignements à travers le monde selon les pays et les régions du monde, selon les disciplines et les programmes. Puisque la situation évolue vite et dans un sens favorable, ce serait un exercice périlleux, rapidement dépassé, que de dresser cette sorte d'inventaire qui n'a d'intérêt véritable que pour les amateurs de statistiques. Retenons seulement quelques points pour dégager les grandes orientations et réflexions plutôt sur l'enrichissement apporté par ce type d'enseignement, mais aussi sur ses difficultés et ses exigences.

Tout d'abord, un constat s'impose : c'est en France qu'on s'intéresse le moins à la Francophonie sous toutes ses formes. Je n'en prendrai pour témoin que le fait qu'aucun grand écrivain francophone non hexagonal n'ait pour l'instant été inscrit au programme d'un des grands concours nationaux — agrégation et CAPES (certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement secondaire) —, si ce n'est Césaire, Senghor et Marguerite Yourcenar qui sont tous trois de nationalité française. Cela est d'autant plus curieux que dans les concours d'anglais, en France, on a vu en revanche figurer de nombreux auteurs non britanniques, africains, canadiens, australiens, etc. Mais cette situation est peut-être normale après tout quand on considère que des quatre grands empires linguistiques européens (français, anglais, espagnol, portugais) seul le français est celui dont la patrie d'origine reste le pays économiquement et politiquement le plus important. Aujourd'hui, il est de bon ton pour un jeune Portugais d'être au fait de ce qui se passe au Brésil : les jeunes vont même jusqu'à copier l'accent brésilien. En France, au contraire, on se moquera volontiers des accents

belge et québécois, les jeunes ne se réfèrent guère en matière de francophonie qu'à des vedettes de la chanson, Youssou N'dour ou Céline Dion par exemple — surtout lorsque ces derniers chantent en anglais!

Heureusement, il existe des pôles de francophonie universitaire (Bordeaux, Montpellier, Strasbourg, Grenoble...) qui forment des étudiants, développent peu à peu des recherches et préparent ainsi une génération de futurs enseignants ayant appris la francophonie à l'université. Il est bien connu que les universitaires ont tendance à reproduire dans leurs cours ce qu'ils ont appris, en développant telle ou telle méthode, tel ou tel champ d'investigation. Peu se lancent carrément dans une matière nouvelle à moins d'y avoir été incité par des rencontres, des voyages, des congrès et des conférences. Il faut sans doute une génération pour que les essais se transforment et que la francophonie ait naturellement sa place dans l'esprit des professeurs.

Pour ne pas nous appesantir sur le cas de la France, disons qu'on se rend compte maintenant qu'il n'est plus de continent où la francophonie ne soit enseignée sous l'un ou l'autre de ces aspects. Ayant personnellement joué un rôle de pionnier dans ce domaine, dans le cadre des activités de l'AUFELF (j'en fus l'un des dirigeants au cours des années 70 et 80), j'ai parcouru le monde et sensibilisé nos collègues à la nécessité de ce type d'enseignement. Prononçant une cinquantaine de conférences par an sous toutes les latitudes et toutes les longitudes, j'ai aidé à faire éclore des vocations : j'assiste aujourd'hui avec plaisir à l'intégration progressive de la francophonie dans les disciplines consacrées jusque-là exclusivement à la France. Ainsi en est-il de l'Europe de l'Est et de l'Europe centrale qui se sont dotées il y a quelques années d'une association dont le congrès de Leipzig en mars 1998 a montré la vitalité. L'AEFECO (Association des études francophones en Europe centrale et orientale) regroupe plus d'une centaine de collègues qui, ce qui devient intéressant, font des échanges entre eux désormais en raison de leurs spécialités francophones. Pendant longtemps, les échanges étaient presque exclusivement bilatéraux avec la France dans les domaines qui nous concernent.

On pourrait faire état de rencontres et de colloques portant sur la francophonie en Inde, en Australie, en Amérique du Sud, en Corée, en Afrique (un grand colloque est annoncé à Abidjan en novembre 1999), etc., sans compter les pays occidentaux européens et américains. Pour ce dernier continent, le CIEF (Conseil international des études francophones) a fait un travail considérable en réunissant les spécialistes des États-Unis et du Canada depuis douze ans. Les rencontres annuelles, plus de vulgarisation que de recherches proprement dites, n'attirent pas toujours les universitaires chevronnés, mais elles permettent à de jeunes chercheurs de s'exprimer et à des collègues découvrant la francophonie de faire leurs premières armes dans ce domaine.

Il faut en effet insister sur deux points importants : le rôle des associations d'études régionales et la formation des enseignants. Les professeurs de plus de 45 ou 50 ans n'ont eu pour la plupart aucune formation pour aborder la francophonie. Peut-être au mieux quelques morceaux de cours sur la francophonie québécoise dans l'histoire du Canada, sur les accents et les variétés lexicales en linguistique, sur Césaire et Senghor en littérature... Aucun ensemble de cours structuré sur la francophonie n'a existé dans le monde avant 1970. C'est l'Université Laval à Québec qui a alors donné le ton à l'échelle mondiale, suivi de près par l'Université de Sherbrooke. Mais par les études régionales, les universitaires se sont peu à peu formés, une fois en poste, assez lentement d'abord en assistant à des colloques, puis en y présentant des communications, ensuite en entretenant avec d'autres collègues des recherches, souvent interdisciplinaires, sur une région donnée. On retiendra principalement les études africaines et les études canadiennes. Les études africaines ont été les premières organisées en Occident. Malheureusement, le manque de moyens mis à leur disposition limita toujours leur portée. Puis vinrent les études canadiennes qui eurent une influence considérable, grâce à l'injection de fonds du gouvernement fédéral permettant l'octroi de bourses d'études pour de petits séjours au Canada, afin d'apprendre à connaître le pays, ses institutions, ses publications et de pouvoir en parler. Le Québec fit de même — il précéda même le Canada, mais à plus petite échelle. Des

associations nationales naquirent un peu partout, regroupées dans une association internationale d'études canadiennes ou québécoises. Leur impact est considérable, dépassant les études canadiennes et québécoises proprement dites, mais débouchant la plupart du temps sur toute la francophonie, les enseignants ayant pris goût au dépaysement et voulant s'ouvrir encore à d'autres horizons.

C'est ainsi que, peu à peu, ils se forment, font des rencontres intéressantes leur prouvant qu'ils ne sont pas isolés s'ils se lancent en francophonie mais, au contraire, à la pointe de disciplines nouvelles et passionnantes. Ils ont l'impression, puisque la plupart des pays francophones ont accédé récemment à leur autonomie politique et culturelle, d'être dans un laboratoire vivant où ils peuvent jouer un rôle actif extrêmement valorisant. Ils sont alors capables d'en parler à leurs étudiants, de les motiver, voire de les passionner à leur tour. Pour ces derniers, la francophonie entrera tout naturellement dans leur enseignement et ils s'efforceront, eux, de la bien situer dans les programmes quand ils auront quelque influence. Tout cela est fort réjouissant. On peut être heureux de voir la distance parcourue en deux décennies. Tout indique qu'avec les progrès de l'informatique, le développement des échanges et une certaine mondialisation, au moins dans les transports, la francophonie est appelée à jouer un rôle de plus en plus grand dans les programmes universitaires, restreinte seulement par les contraintes budgétaires que nous connaissons tous aujourd'hui.

Mais attention, quelques dangers nous guettent que je voudrais m'efforcer de démasquer pour mieux les combattre. Il s'agit essentiellement, d'une part, de l'amateurisme et, d'autre part, d'une vision trop occidentale de l'ensemble du monde.

Donner quelques aperçus sur la francophonie, la plupart peuvent le faire. Donner des cours de premier cycle, si on s'y est préparé et si on a un peu voyagé, c'est bien. Se lancer dans des séminaires de 2^e et 3^e cycle et commencer à diriger des thèses sur des sujets à peine entrevus : je me dois de crier casse-cou.

Un seul exemple suffira. J'apprenais il y a peu qu'un collègue venait d'accepter en septembre de diriger une thèse de doctorat sur le sujet « Histoire de la littérature francophone ». La candidate étant venue me consulter, je lui fis d'emblée remarquer que « la » littérature francophone n'existait pas. Il y a « des » littératures francophones ayant connu une naissance et une enfance assez proches (toute naissance se ressemble) mais qui ont vite évolué dans des contextes divers selon les langues en contact, les situations de dépendance politique, les possibilités économiques, l'impact des premiers écrivains, etc. Bref, compte tenu de la formation de la candidate, son projet énorme me semblait des plus risqués, basé qu'il était sur des prémisses fausses. Pourtant, un collègue non spécialiste était prêt à la lancer dans cette entreprise sans issue! Il est bon que des universitaires de plus en plus nombreux s'ouvrent à la francophonie. Mais à un certain niveau, on ne peut s'ériger en spécialiste même si on l'est d'une discipline voisine. L'amateurisme est plus dangereux qu'on le croit, entraînant déceptions et désillusions.

D'autre part, il faut se méfier d'une vision réductrice de la francophonie à partir de l'occidentalisme qui sert régulièrement de prétexte au mondialisme. On sait que la vision du monde fut européenne pendant plusieurs siècles. Elle se présente alors avec deux variantes. La première, la plus fermée et la plus étroite, était de rejeter comme négligeable ce qui n'était pas européen. Ainsi, Fontenelle impute au climat tempéré les conditions de l'éclosion des sciences dont le progrès est inéluctablement lié à l'Europe : « on ne sait [...] si on peut espérer de voir jamais de grands auteurs lapons ou nègres! », écrit-il. L'Anglais Hume ne s'interroge même pas dans ce même xviii^e siècle, il est beaucoup plus catégorique : « Je suis disposé à croire que les Noirs sont inférieurs par nature aux Blancs [...] Une différence aussi uniforme, aussi constante entre les Blancs et les Nègres, n'aurait pu se maintenir à travers les pays et les âges, si la nature n'avait établi une distinction originelle entre ces deux races d'hommes² ». L'Allemand Hegel, au xix^e siècle, brillant inventeur de la dialectique, est tellement persuadé de la supériorité européenne qu'il n'hésite pas à juger ainsi

de l'anéantissement des civilisations aztèque et incas par les Conquistadores espagnols : « Nous avons assurément des renseignements sur la civilisation américaine telle qu'elle s'était développée, en particulier au Mexique et au Pérou, mais nous savons seulement qu'il s'agissait d'une *civilisation entièrement naturelle* et qui devait, par conséquent, s'effondrer au premier contact avec l'*Esprit*³ ». On pourrait multiplier les exemples de ce genre.

Aujourd'hui, on n'oserait certainement plus tenir officiellement de tels propos; même les théoriciens du Front national de Jean-Marie Le Pen n'oseraient aller aussi loin! Mais sous roche, il reste encore de petites anguilles! Ainsi, il est une variante de l'eurocentrisme extrêmement répandue aujourd'hui qui est de considérer que l'homme est le même partout et donc que d'Europe — ou de l'Occident —, du moment qu'on a des intentions pures, on peut comprendre toutes les situations géopolitiques de l'univers — c'est souvent le point de vue des Américains! Cela est extrêmement dangereux, les échecs d'une certaine diplomatie nous l'ont récemment montré. Taine disait, à la fin du XIX^e siècle, des études européennes : « On connaissait l'homme, on ne connaissait pas les hommes⁴ ». La sociologie et l'anthropologie nous ont appris à nous méfier. Lévi-Strauss l'a bien montré dans *Race et histoire* : « Nous devons nous rendre compte que les cultures humaines ne diffèrent pas entre elles de la même façon ni sur le même plan⁵ ».

C'est là que nous rejoignons en profondeur l'étude de la francophonie, qu'on a tendance à trop voir comme une résurgence française par filiation ou par reproduction en rhizome, pour reprendre une expression chère à Édouard Glissant⁶ qui l'applique à la création poétique personnelle. Combien de fois a-t-on entendu parler de la « jeunesse » de telle expression littéraire, considérée comme « naïve », « en gestation », « encore malhabile », etc., parce qu'on la juge en fonction de l'univers mental occidental.

Je prendrai deux exemples littéraires attestant de la nécessité de passer d'une vision occidentale unitaire à une « autre » vision, exemplés tous deux suggérés par les célébrations qu'on vient de faire en 1998 du 150^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage.

Pour qui est nanti, qui ne connaît que rarement la faim, une expression d'homme rassasié résume la lassitude à trop appuyer sur une question, « il en fait tout un plat ». Pour qui, au contraire, a connu la famine, l'inculture et l'abêtissement de l'esclavage, les métaphores alimentaires sont de beaucoup les plus importantes et les plus appropriées à chanter la beauté de l'amour.

*Marabout de mon cœur*⁷

Marabout de mon cœur aux seins de mandarine,
tu m'es plus savoureux que crabe en aubergine.

Tu es un afiba dedans mon calalou,
le doumbœuil de mon pois, mon thé de z'herbes à clou.

Tu es le bœuf salé dont mon cœur est la couane.

L'acassan au sirop qui coule en ma gargane.

Tu es un plat fumant, diondion avec du riz,

des akras croustillants et des thazars bien frits.

Ma fringale d'amour te suit où que tu ailles,

ta fesse est un boumba chargé de victuailles.

Ce poème vieux de 70 ans est toujours chanté en Haïti : on comprend sa popularité quand on circule dans le Port-au-Prince d'aujourd'hui. La vision d'abondance de plats savoureux n'a guère d'effet sur un occidental repu qui trouvera un tel poème plutôt naïf et élémentaire. Pour un Haïtien, c'est une autre affaire!

Un autre poème, de Léon Gontran Damas celui-ci, a été jugé carrément par certains comme une ébauche de poème, mal écrit, simplet, alors que c'est un très beau texte. Il n'a rien à voir avec le rythme du violon de Verlaine. Mais quand on sait que le seul moyen de communication entre les esclaves était musical (on séparait toujours les locuteurs d'une même langue pour éviter qu'ils complotent), et leur seul

instrument, le tam-tam, fait souvent de n'importe quoi, le poème prend une autre résonance (au sens propre du terme). Et si l'on réfléchit sur la naissance du créole, la préhension par les esclaves de quelques mots français, importants et souvent répétés, de même que quelques expressions empruntées du maître ou ressemblant à son discours, les connotations du poème prennent une tout autre importance.

Bientôt^s

Bientôt
je n'aurai pas que dansé.
bientôt
je n'aurai pas que chanté
bientôt
je n'aurai pas que frotté
bientôt
je n'aurai pas que trempé
bientôt
je n'aurai pas que dansé
chanté
frotté
trempé
frotté
chanté
dansé
Bientôt

Aussi voit-on que l'enseignement de la francophonie, s'appuyant obligatoirement sur une recherche multidisciplinaire, n'est pas toujours si facile, ni si évident qu'il paraît. Il faut des spécialistes à l'université pour enseigner la francophonie. Son enseignement suppose une réflexion profonde sur le monde moderne, sur les sociétés qui le composent et sur la langue française, son rôle passé, actuel et à venir. Les universités ont de moins en moins d'argent, dit-on. Mais tous les enseignements, ceux de la francophonie y compris, doivent être confiés

à des spécialistes. Les limites de ce rapide exposé ne permettent de jeter que quelques jalons mais on aura compris. L'enseignement de la francophonie ne peut être confiné au rôle de la cerise sur le gâteau.

Ajoutons seulement, pour terminer, qu'il n'y a pas à craindre l'émiettement, l'éparpillement et la dilution de la langue française dans une multitude de langages. Les forces centripètes sont très fortes dans la francophonie, encore raisonneuse et centralisatrice malgré les apparences. On craint parfois qu'à trop vanter la diversité de la francophonie, on nuise à l'unité de la langue française et à la diffusion de la culture hexagonale. Penser ainsi est un penser d'arrière-garde. D'une part, on n'arrête pas le progrès ni le développement des sociétés jeunes de la Francophonie qui s'affirment mieux quotidiennement. Mais, d'autre part, la puissance d'attraction de la France est telle qu'il n'y a pas à craindre pour elle si ses artistes et ses scientifiques sont de vrais créateurs. Elle reste incontournable dans la Francophonie. Mais on ne peut plus considérer la Francophonie comme l'ensemble des pays utilisant le français hors de France. La France n'est pas (voir Larousse 1970) au-dessus de la Francophonie, elle est dans la Francophonie.

NOTES

1. Fontenelle, *Œuvres complètes*, éd. de 1790, T. V, p. 282-283.
2. David Hume, *Œuvres*, éd. de 1826, T. III, p. 236. (Les italiques sont de nous).
3. Hegel, *La raison dans l'histoire*, Plon, coll. 10/18 p. 232 (id).
4. Hippolyte Taine, *Histoire de la littérature anglaise*, Paris, Hachette, 1863, p. 11-12.
5. Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, Denoël, « Folio », 1987, p. 13.
6. Édouard Glissant, *Poétique de la relation*, Gallimard, 1990, p. 31.